



Diekirch, le 20.6.2022

Aux membres du groupe de pilotage  
« sanglier »

## Procès-verbal de la réunion du GPS du 2 juin 2022

### Liste des représentants :

- Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable : Mme Sonja THILL, excusée
- Administration de la Nature et des Forêts : Mme Marianne JACOBS, MM. Philip FOURMANN, Laurent SCHLEY
- Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural : Mme Christiane MANGEN
- Administration des Services vétérinaires : M. Tom PETIT
- Administration des Services vétérinaires (LMVE) : Mme Alexandra SCHOOS (en remplacement de Mme Manon BOURG)
- Administration des Services Techniques de l'Agriculture : M. Franz KREMER
- Institut Viti-Vinicole : M. Serge FISCHER
- Musée national d'histoire naturelle : M. Alain FRANTZ
- Fédération des Syndicats de Chasse du Luxembourg asbl : M. Nic ETGEN
- Lëtzebuenger Privatbësch : M. Michel DOSTERT
- Chambre d'agriculture : MM. Josy HANSEN, Nico KASS
- Convis : MM. Jürgen ALBERS, Guy MAJERUS
- MBR LETZEBUERG : M. Carlo BIRCHEN
- Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg (FSHCL) : MM. Marc REITER, Jo STUDER
- Association pour une chasse écologiquement responsable : M. Nicolas NEGRETTI, excusé
- Give us a Voice: M. Daniel FRERES
- Lëtzebuenger Wëltschutzverband : M. Roland GROTZ (en remplacement de M. Dan WINANDY)
- Déieren an Nout : Mme Cathy LAROCHE
- Mouvement écologique : M. Roger SCHAULS
- Natur&Emwelt : M. Jim SCHMITZ
- Association des Forestiers Luxembourgeois asbl : M. Christian ENGELDINGER (en remplacement de M. Jeannot HUIJBEN)

## **1. Introduction**

L. Schley souhaite la bienvenue aux participants du groupe de pilotage. Il souligne que Madame la Ministre insiste sur l'importance de l'élaboration d'un plan de gestion moyennant une approche participative. Le plan devra aborder tous les aspects liés au sanglier, tout en étant un document dynamique qui pourra évoluer au fil du temps en fonction des expériences nouvellement acquises au Luxembourg et ailleurs. L'ANF est convaincue que le groupe pourra fonctionner dans un esprit constructif et collaboratif.

L'ANF et le MECDD (*in absentia*) souhaitent que le document final soit de sorte qu'il trouvera l'accord de toutes les représentations membres du GPS. Dans le meilleur des cas, le document sera publié conjointement.

## **2. Tour de table**

Les membres du GPS se présentent brièvement et annoncent leurs attentes en relation avec le plan de gestion sanglier. L'écho principal est que tous les membres affirment vouloir contribuer de manière constructive à l'élaboration du plan.

## **3. Présentation de la situation du sanglier en Europe et enjeux**

M. Jacobs présente les enjeux principaux en relation avec le sanglier (cf. annexe 1, © ANF).

## **4. Structure proposée du plan de gestion**

P. Fourmann présente une ébauche de sommaire (Inhaltsverzeichnis) pour le plan de gestion sanglier. Une nouvelle version, qui tient compte des remarques formulées lors de la réunion, sera envoyée aux membres du GPS jusqu'au 6 juin 2022 au plus tard. Les membres pourront ensuite introduire des propositions de modification par écrit jusqu'au 30 juin 2022. L'ANF finalisera alors le sommaire en début juillet.

Ce sommaire constituera la base pour l'élaboration du plan de gestion. Néanmoins, s'il s'avère en cours de route qu'un aspect important a été oublié, rien ne s'oppose à ce que cet aspect soit intégré en cours d'élaboration du plan.

Le directeur adjoint



Laurent SCHLEY